



Ville de Mont-Saint-Hilaire

Horizon

Votre bulletin d'information municipal

volume 1 / no. 3 / décembre 2006

MONT-SAINT-HILAIRE

Ville de nature, d'art et de patrimoine



PROFITEZ DES PLAISIRS DE L'HIVER!

● Conseil municipal
Page 2

● Loisirs
Page 4

● Bibliothèque
Page 11

● Culture
Page 12

● Sécurité
Page 13

● Environnement
Page 14

● Finances
Page 16

Horizon

EN COUVERTURE :

Scène d'hiver

GRAPHISME :

Les Productions Saint
www.productionssaint.com

PHOTOS (sauf les conseillers) :

Les Productions Saint

IMPRESSION :

Imprimerie Maska

COORDINATION :

Service du loisir, de la culture
et des communications de la
Ville de Mont-Saint-Hilaire

COORDONNÉES :

information@villemsh.ca
100, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire (Qc)
J3H 3M8
Tél. : 450 467-2854

Lancé en mai 2006, Horizon, le bulletin d'information municipale de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est tiré à 7000 exemplaires et distribué gratuitement à l'ensemble des citoyens. Son mandat est d'informer la population hilairemontoise.

Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin afin d'alléger la présentation de cette publication.

www.villemsh.ca

Élection partielle

Résultats de l'élection partielle municipale du 26 novembre 2006

Rémi H. Lair, de l'équipe du maire de Mont-Saint-Hilaire, est élu et joint les rangs du conseil municipal.

Le bureau de la présidente d'élection de Mont-Saint-Hilaire a fait connaître les résultats de l'élection partielle municipale tenue dans le district 2 des Patriotes le dimanche 26 novembre dernier.

Monsieur Rémi H. Lair, candidat de l'*Action Mont-Saint-Hilaire* et représentant de l'équipe de monsieur Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, a remporté la majorité des voix, soit 332 votes, devant le candidat indépendant Jean-Luc Halde, avec 167 votes.

Près de cinq cents électeurs se sont déplacés pour voter dans le cadre de cette élection partielle. Le taux de participation a été évalué à près de 28 %.

M. Lair est le sixième candidat élu de l'équipe *Action Mont-Saint-Hilaire*, complétant ainsi la formation du Conseil municipal.

Rappelons que des élections partielles ont dû être déclenchées dans ce secteur à la suite du décès de la conseillère municipale Angèle Maltais survenu en juillet dernier.

Calendrier 2007 des assemblées du Conseil municipal

Les membres du Conseil invitent les citoyens à venir assister aux assemblées qui ont lieu tous les premiers lundis de chaque mois, à 20 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, rue du Centre-Civique. Lorsque le lundi est un jour férié, la séance est remise au lendemain, à la même heure.

Une période de questions est réservée aux citoyens à la fin de chacune des séances.

| CALENDRIER 2007 | |
|--|-------------------|
| Assemblées du Conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire | Lundi 8 janvier * |
| | Lundi 5 février |
| | Lundi 5 mars |
| | Lundi 2 avril |
| | Lundi 7 mai |

* En raison du congé du jour de l'An, la première séance du conseil municipal de l'année se tiendra à cette date.

Les membres du Conseil municipal



Photo : Prac Photo

Les membres du Conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire, dans l'ordre habituel : madame Lise Gauvin, conseillère municipale (district 5), monsieur Fernand Brillant, conseiller municipal (district 6), madame Denise Loiselle, conseillère municipale (district 1), monsieur Michel Gilbert, maire, madame Ginette Poirier, conseillère municipale (district 4), monsieur Rémi H. Lair, conseiller municipal (district 2) et monsieur André Ricard, conseiller municipal (district 3).

Horaire du temps des fêtes

Bureaux municipaux

Les bureaux et les services administratifs seront fermés du vendredi 22 décembre 2006, à compter de 12 h, et jusqu'au 2 janvier 2007 inclusivement.

En cas d'urgence, vous devez communiquer avec la Régie de police Richelieu / Saint-Laurent au 450 536-3333.

Urgence : 24 heures par jour, 7 jours par semaine, **police, incendie et ambulance** : 9-1-1.

Durant la période des fêtes, la réception du Service du loisir et du Centre aquatique demeura ouverte :

- Mercredi 27 décembre 2006 : 6 h 15 à 22 h
- Vendredi 29 décembre 2006 : 6 h 15 à 22 h
- Jeudi 28 décembre 2006 : 6 h 15 à 22 h
- Samedi 30 décembre 2006 : 12 h à 17 h

Retour à l'horaire régulier le mercredi 3 janvier 2007

Conseil municipal



Activités de loisirs du temps des fêtes

Les vacances des fêtes sont l'occasion idéale pour pratiquer des activités entre amis ou avec la famille. Le Service du loisir, de la culture et des communications de la Ville de Mont-Saint-Hilaire vous propose une panoplie d'activités intérieures et extérieures, dont certaines se poursuivront jusqu'au mois de mars prochain. À vous de jouer !

PATINAGE LIBRE

Blocs supplémentaires de patinage libre :

Jours : Mercredis 27 décembre 2006 et 3 janvier 2007
Jeudis 28 décembre 2006 et 4 janvier 2007
Vendredis 29 décembre 2006 et 5 janvier 2007
Samedi 30 décembre 2006

De : 10 h à 12 h
Endroit : Glace 1 du Centre sportif Paul-Lemieux
Coût : Tarif en vigueur, laissez-passer accepté

Les blocs du patinage libre régulier des dimanches 24 et 31 décembre 2006 ainsi que des lundis 25 décembre 2006 et 1^{er} janvier 2007 n'auront pas lieu en raison des congés fériés.

PATINAGE LIBRE

L'horaire du patinage libre régulier se poursuit jusqu'au 2 avril 2007.

Jours : Dimanche de 11 h à 13 h (glace 1) et lundi de 18 h à 19 h 15 (glace 2)

Pour tout renseignement concernant la tarification, veuillez contacter la réception du Service du loisir au 450 467-2854, poste 2257.

BADMINTON LIBRE

Blocs supplémentaires de badminton libre :

Endroit : Salle Richelieu, Centre communautaire, 100, rue du Centre-Civique

Dates : Du mercredi 27 décembre au vendredi 29 décembre 2006

Heure : 13 h à 17 h

Modalités de réservation :

• Réservation 48 heures à l'avance, par téléphone ou en personne, auprès de la réception du Service du loisir située au Centre aquatique, le principe du premier arrivé premier servi prévaut. Réservez dès maintenant !

• Vous pouvez également vous présenter, sans réserver, la journée même, et jouer selon les disponibilités des terrains. Toutefois, la priorité sera accordée aux gens qui ont réservé.

Note : Les non-résidents désirant pratiquer le badminton libre pourront le faire selon les places disponibles en se présentant directement à la réception du Service du loisir au Centre aquatique. Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Pour réservation : 450 467-2854, poste 2257

Programmation de loisirs hiver 2007



L'événement « Plaisirs d'hiver » est de retour. Patinage extérieur, animation et musique sont au nombre des activités qui seront organisées. Trois dates sont à retenir !

DISCO EN PATINS

Venez patiner en soirée au son de la musique disco... lumière, ambiance, animation, maquillage, mascotte, chocolat chaud, soupe et petit goûter sur place !

Date : Vendredi 26 janvier 2007

Endroit : Patinoire de la Maison des jeunes (située derrière l'école de l'Aquarelle)

Heure : 19 h à 22 h

ANIMATION EN FAMILLE

Jeux gonflables, mascotte, maquillage, animation, tire sur la neige, musique d'ambiance et du plaisir pour toute la famille les 3 et 10 février prochains !

Date : Samedi 3 février 2007

Endroit : Patinoire du C.P.E. Roule-ta-Pomme (située derrière l'école de la Pommeraie)

Heure : 13 h à 16 h

Date : Samedi 10 février 2007

Endroit : Patinoire de l'école Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel

Heure : 13 h à 16 h

En cas de température non clémente, ces événements seront remis au lendemain à la même heure.

Soirées dansantes 9 -12 ans
par la Maison des jeunes
des Quatre Fenêtres



Desjardins

Caisse du Mont-Saint-Hilaire



En collaboration avec la Ville, la Maison des jeunes des Quatre Fenêtres organise des soirées dansantes destinées et réservées aux jeunes de 9 à 12 ans.

Dates : Les vendredis, de 19 h à 22 h

• 5 janvier 2007 • 2 février 2007 • 2 mars 2007

Lieu : Centre communautaire (salle Richelieu-Martin), situé au 100, rue du Centre-Civique

- Admission : 3 \$ /jeune
- D.J. et prix de présence
- Cantine sur place
- Sacs à dos interdits
- Activités réservées aux jeunes de 9 à 12 ans seulement. Les élèves de niveau secondaire ne seront pas admis.

Pour des renseignements : 450 464-8224 ou le 450 536-9096

Loisirs

Programmation de loisirs hiver 2007

PATINOIRES EXTÉRIURES

- École Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel
- Maison des jeunes (derrière l'école de l'Aquarelle)
- CPE Roule-ta-Pomme (derrière l'école de la Pommeraie)

Les chalets et les autres installations mis à votre disposition pour enfiler vos patins et vos équipements sont accessibles seulement lors des belles journées d'hiver. En cas de doute, vérifiez en téléphonant au 450 467-2854, poste 2257.

Heures d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 15 h à 21 h
- Samedi et dimanche : 12 h à 21 h

En raison des congés scolaires, les patinoires extérieures ouvriront à 12 h :

- du 26 décembre 2006 au 5 janvier 2007
- 29 et 30 janvier 2007

Notez que les patinoires extérieures seront fermées le 25 décembre 2006 et le 1^{er} janvier 2007. De plus, elles fermeront plus tôt les 24 et 31 décembre, soit à 17 h, en raison des congés fériés.

Activités au Centre aquatique

En raison des travaux de correction qui ont été entrepris dans le bassin principal, la programmation régulière des activités a été momentanément suspendue et reprendra dès que la situation sera rétablie.

Toutes les activités qui ont lieu dans le bassin multifonctionnel, comprenant, entre autres, les bains libres, avec l'accès au bain thérapeutique et saunas, aux jeux d'eau et à la glissoire, sont maintenues selon les horaires habituels, à moins d'avis contraires.

HORAIRE DES BAINS LIBRES DU CENTRE AQUATIQUE

| BAIN LIBRE FAMILIAL OU BAIN LIBRE POUR TOUS | |
|---|---|
| Lundi, mercredi et vendredi | de 8 h 30 à 9 h 55 |
| Lundi au jeudi | de 18 h 30 à 19 h 55 |
| Samedi et dimanche | de 14 h à 15 h 55 |
| BAIN LIBRE POUR ADULTES (15 ans et plus) | |
| Lundi au vendredi | de 6 h 30 à 7 h 55 et de 21 h à 21 h 55 |

Les bains libres avec structure gonflable prévus pour les congés des fêtes (27 au 29 décembre 2006 et du 3 au 5 janvier 2007) sont annulés.

Activités au Centre aquatique

Voici quelques rappels en vue de votre prochaine visite au Centre aquatique :

- Aucun soulier et aucune botte n'est toléré dans les vestiaires et sur l'enceinte de la piscine et du bassin multifonctionnel. Des casiers sont mis à votre disposition dans le corridor et face aux vestiaires.
- Les cheveux excédents la longueur des épaules doivent être attachés.
- Pour les jeunes enfants, seules les couches destinées à la baignade sont acceptées dans la piscine et dans le bassin multifonctionnel.
- L'accès aux bains cesse 15 minutes avant la fin de la période de baignade.
- Les abonnés doivent présenter, à chaque visite, leur carte de membre à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique avant d'accéder aux installations.
- Tous les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.

TARIFICATION DU CENTRE AQUATIQUE

| ENTRÉE QUOTIDIENNE | Résident (taxes incluses) | Non-résident (taxes incluses) |
|----------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Enfants (7 ans et -) | 1 \$ | 2 \$ |
| Jeunes (8 à 17 ans) | 2 \$ | 3 \$ |
| Aînés (65 ans et +) | 2 \$ | 3 \$ |
| Adultes | 3 \$ | 5 \$ |

| ABONNEMENT ANNUEL | Résident (taxes en sus) | Non-résident (taxes en sus) |
|-------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Jeunes & aînés | 75 \$ | 131,25 \$ |
| Adultes | 100 \$ | 175 \$ |
| Famille | 210 \$ | 367,50 \$ |

| AQUAPASSE (abonnement 4 mois) | Résident (taxes en sus) | Non-résident (taxes en sus) |
|-------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Jeunes & aînés | 40 \$ | 70 \$ |
| Adultes | 55 \$ | 96,25 \$ |
| Famille | 100 \$ | 175 \$ |

- Une preuve de résidence est obligatoire et doit être présentée pour obtenir le tarif résident.
- Les abonnements annuels et Aquapasse donnent accès à tous les bains libres incluant le bassin multifonctionnel, sauf le bain libre familial avec structure gonflable.
- Les abonnements sont valides à compter de la date d'achat.

Selon l'entente de réciprocité avec la Ville de Beloeil, les citoyens de cette municipalité sont considérés comme résidents pour la tarification.

Saviez-vous que...

Des fêtes thématiques pour enfants AquAnniversaire peuvent être organisées au Centre aquatique ? Un dépliant est disponible à la réception.

Plusieurs activités telles que Aqua-forme, Aqua-retraités, Aqua-thérapeutique, Aqua-mouvance et des nouveautés comme les cours d'Aqua-poussette sont maintenant offertes. La liste complète est disponible à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique.

Inscriptions hiver 2007

Cours de natation avancés

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES COURS DE NATATION AVANCÉS

Date : À compter du 3 janvier 2007
Jours : Du lundi au vendredi
Heures : De 9 h à 21 h
Endroit : Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

Étoile de bronze

Ce cours préparatoire à celui de Médaille de bronze vous apprendra à contrôler et à maîtriser une situation d'urgence.

Horaire : Vendredi, du 19 janvier au 23 mars 2007, de 20 h à 20 h 55
Endroit : Centre aquatique **Coût :** 65 \$

Croix de bronze

Ce cours est axé sur les habilités aquatiques, les premiers soins ainsi que la reconnaissance et le sauvetage. Ce brevet permet de travailler en tant qu'assistant-surveillant-sauveteur. Il est aussi l'un des préalables pour obtenir le brevet Sauveteur national.

Préalable : Médaille de bronze
Horaire : Dimanche, du 21 janvier au 25 mars 2007
De 14 h 30 à 16 h en salle, de 16 h à 18 h 30 en piscine
Endroit : Centre aquatique **Coût :** 125,50 \$

Le Manuel canadien de sauvetage (29,72 \$) et le masque de poche (25,06 \$) sont requis pour ces deux cours. Ils sont disponibles à la réception du Service du loisir au Centre aquatique.

Gardiens avertis de la Croix-Rouge canadienne

Le cours, s'adressant aux jeunes de 11 à 15 ans, est axé sur quatre principaux volets : soins aux enfants, premiers soins, prévention des traumatismes et leadership.

MODALITÉS D'INSCRIPTION POUR LES COURS DE GARDIENS AVERTIS

Date : • Dès le 3 janvier 2007 pour les résidents • Dès le 8 janvier 2007 pour les non-résidents
Heures : De 9 h à 21 h
Endroit : Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

1^{re} Session

Jour : Samedi
Dates et heures : • 20 et 27 janvier 2007, de 9 h à 12 h • 3 février 2007, de 9 h à 11 h
Endroit : Salle Ozias-Leduc du Centre communautaire
Coût : • 30 \$/résident • 60 \$/non-résident

2^e Session

Jour : Samedi
Dates et heures : • 10 et 17 février 2007, de 9 h à 12 h • 24 février 2007, de 9 h à 11 h
Endroit : Salle Ozias-Leduc du Centre communautaire
Coût : • 30 \$/résident • 60 \$/non-résident
Contingentement : Maximum de 16 personnes par session

Un monde à découvrir!

La vie sociale et communautaire de Mont-Saint-Hilaire!

Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire

Lorsque la neige recouvre le sol, une nouvelle saison commence au Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire! C'est avec la tuque sur la tête et le sourire aux lèvres que les visiteurs viennent profiter des beautés de l'hiver en sillonnant les sentiers de randonnée, en ski de fond ou en raquette. Location d'équipement sur place. Venez admirer la beauté de la nature!

Maison des Jeunes des Quatre Fenêtres

La Maison des jeunes est un lieu de rassemblement pour les adolescents de 12 à 17 ans. Une équipe d'animateurs et intervenants accueillent les adolescents, animent des activités thématiques et les guident dans leurs projets tant grandioses que farfelus... comité jeunesse, improvisation, danses pour les 12 à 15 ans, et encore plus! Venez nous rencontrer à l'un de nos deux points de service.

| Horaire - (période scolaire) | Beloeil | Mont-Saint-Hilaire |
|------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Dimanche et lundi | Fermé | Fermé |
| Mardi | Fermé | 18 h à 21 h |
| Mercredi | 18 h à 21 h | 18 h à 21 h |
| Jedi | 18 h à 21 h | Fermé |
| Vendredi | 18 h à 23 h | 18 h à 23 h |
| Samedi | 13 h à 17 h et 19 h à 23 h | 13 h à 17 h et 19 h à 23 h |

Beloeil : 1060, rue St-Joseph (près du parc de planche à roulettes) Tél. : 450 536-9096

Mont-Saint-Hilaire : 100, rue Michel (derrière l'école primaire l'Aquarelle) Tél. : 450 464-8224

Le SÉL (système d'échange local) « Le Passe-Temps » est un regroupement de personnes ayant à cœur l'entraide communautaire et désirant offrir des services sans avoir recours à de l'argent. Notre monnaie : le jeton en échange de temps. Pour tout service, une heure en égale une autre, et celle-ci se « paie » en jetons.

Renseignements : • 514 203-3217 (téléavertisseur) • <http://lepassetemps.bravehost.com>

Qu'est-ce que l'Arc-En-Ciel ?

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif ayant pour mission de faire la prévention de la toxicomanie et des méfaits associés aux jeunes de notre région, en les rejoignant dans leur milieu scolaire. L'organisme intervient également auprès des parents d'adolescents en leur offrant des ateliers et des conférences. **Pour information :** 450 446-1661

Les cadets de l'air de la Vallée du Richelieu

Un grand rassemblement et de nombreuses activités seront organisés du 16 au 18 février 2007 sur le terrain de l'école secondaire Ozias-Leduc.

Pour renseignements : www.cadets.net/est/502aviation

Vie sociale



Bibliothèque Armand-Cardinal

Cours informatique – Centre d'accès communautaire à la bibliothèque
Les inscriptions pour les différents cours informatiques pour la prochaine session débuteront dès le 4 janvier 2007. Vous pouvez vous présenter au comptoir de prêts de la bibliothèque.

Session hivernale :

Initiation à l'Internet

Jour : Lundi

Dates et heures : 5 semaines, du 12 février au 12 mars 2007, 9 h à 12 h

Coût : 65 \$/personne taxes applicables

Word intermédiaire

Jour : Mardi

Dates et heures : 5 semaines, du 13 février au 13 mars 2007, 9 h à 12 h

Coût : 65 \$/personne taxes applicables

Initiation à l'informatique

Jour : Jeudi

Dates et heures : 5 semaines, du 15 février au 15 mars 2007, 9 h à 12 h

Coût : 65 \$/personne taxes applicables

Word débutant

Jour : Vendredi

Dates et heures : 5 semaines, du 16 février au 16 mars 2007, 9 h à 12 h

Coût : 65 \$/personne taxes applicables

Activités d'animation – Hiver 2007

Heure du conte en pyjama

Cette activité, réservée aux enfants de 4 à 6 ans, membres et/ou résidents de Mont-Saint-Hilaire, a lieu les deuxième et quatrième mercredis du mois, de 18 h 30 à 19 h 30.

10 janvier, en reprise le 24 janvier

14 février, en reprise le 28 février

14 mars, en reprise le 28 mars 2007

***** Billets d'admission gratuits mais obligatoires ! *****

Confectionné dans le même format qu'un véritable billet de spectacle, les enfants doivent se procurer leur billet d'admission à la bibliothèque 11 jours avant l'activité.

Une naissance un livre !

Les parents des enfants de moins d'un an sont invités à inscrire leur bébé à notre bibliothèque selon la tarification 2006-2007 en vigueur. Dès leur inscription, ils recevront la trousse du bébé-lecteur, comprenant, notamment un extrait de la Sélection Toup'tilitou des meilleurs titres de livres pour la petite enfance et un numéro du magazine Enfants Québec.

Heures d'accueil prolongées!

NOUVEAU!

Un service amélioré dès janvier!

La Ville de Mont-Saint-Hilaire est heureuse d'annoncer que la Bibliothèque Armand-Cardinal sera désormais ouverte le mercredi, de 10 h à 16 h, à compter de janvier 2007. En effet, l'ajout de cette nouvelle plage horaire permettra d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture par semaine, passant ainsi de 36 à 42 heures, et d'accroître la disponibilité des services offerts à l'ensemble des abonnés... pour le plaisir des petits et même des plus grands!

| HORAIRE RÉGULIER – en vigueur dès le jeudi 4 janvier 2007 | | | | | | |
|---|--------|----------------|--|----------------|---------------|-------------|
| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
| 13 h 30 à 17 h | fermée | 12 h à 20 h 30 | 10 h à 16 h Nouveau! À compter du 10 janvier 2007 | 12 h à 20 h 30 | 12h à 20 h 30 | 10 h à 17 h |

La bibliothèque compte une collection variée comprenant plus de 65 000 documents :

- 55 000 livres de tous genres (romans, fiction, documentaires, livres d'arts, etc.);
- 3 000 journaux, magazines et revues;
- 2 000 documents multimédias;
- des cédéroms et des DVD;
- des ouvrages de références;
- une collection de livres pour jeunes, incluant plusieurs volumes en anglais.

Saviez-vous que ...

La Bibliothèque Armand-Cardinal est la seule dans la région à posséder une nouvelle collection, unique en son genre, sur les fées, les elfes, les gnomes... les contes et légendes fantastiques ? Une bibliographie complète est disponible.

La bibliothèque offre également une programmation d'activités diversifiées tout au long de l'année :

- L'heure du conte en pyjama
- Des vitrines littéraires et des expositions thématiques
- Des ateliers d'aide aux lecteurs
- Six postes informatiques disponibles et dotés de la suite Office
- De la formation en bureautique
- Des visites organisées pour les groupes

La tarification 2006-2007 est disponible à la bibliothèque et sur le site Internet.

La Bibliothèque Armand-Cardinal de Mont-Saint-Hilaire est située au 150, rue du Centre-Civique.

Renseignements : • 450 467-2854 poste 2268 • Courriel : bibliotheque@villemsh.ca

Horaire de la bibliothèque – Période des fêtes

La bibliothèque municipale sera fermée du 24 au 26 décembre, le 31 décembre ainsi que du 1^{er} au 3 janvier 2007.

Bibliothèque

La Maison amérindienne

« **DE L'EAU À LA BOUCHE** » du 2 janvier au 28 février 2007

La Maison amérindienne située au 510, montée des Trente, à Mont-Saint-Hilaire, vous fait revivre les traditions ancestrales. Au son du tambour et des chants, vous pourrez participer à la cueillette et à la transformation de l'eau d'érable autour d'un feu pétillant et odorant. À l'intérieur, qui rappelle la maison longue des Iroquois, il sera possible de visiter l'exposition « De l'eau... à la bouche », après avoir goûté à un repas de cuisine amérindienne renouvelé à base d'érable.



Enfin, une visite de la salle d'exposition temporaire où des artistes autochtones exposent et de la boutique d'artisanat combleront votre regard tout en vous permettant de rapporter un souvenir authentique.

Pour information et réservation : 450 464-2500 ou www.maisonamerindienne.com



Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire

Maintenant connu sous le nom de Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire, cette institution propose tout au long de l'année des expositions d'envergure et des activités créatives pour les jeunes, les adultes et les groupes scolaires. En voici un bref aperçu.

EXPOSITIONS 2007

JORDI BONET, LA NATURE EN MOUVEMENT 3 décembre 2006 au 4 février 2007

Douze murales en céramique, œuvres de l'artiste d'origine catalane, ont été données au Musée. On retrouve dans le traitement de ces bas-reliefs un mélange de figuratif, de symboles et de signes typiques du vocabulaire métaphysique de l'artiste. Ces murales explorent, entre autres, les éléments de la nature, la terre, l'air et l'eau. Le musée présente aussi Jorge Aguilar **C'EST LA VIE**.

MARILYSE GOULET, SUCRERIES ET MIGNARDISES 11 février au 25 mars 2007
ET JULIE ARKINSON, DÉPARTS

Marilyse Goulet propose une exploration du monde des sucreries par le biais, notamment de la gravure, de l'infographie et de la photo. Pour sa part, Julie Arkinson matérialise sa préoccupation pour le temps et ses cycles, pour le corps comme véhicule de la mémoire et de la pensée.

Saviez-vous que ...

Chaque vendredi, à 15 h, une visite commentée est offerte gratuitement à l'achat du billet d'entrée. Aussi, un mercredi par mois, les adultes sont conviés à des journées de création autour d'un artiste, d'un thème ou d'une technique.

POUR LES JEUNES DE 6 ET 12 ANS - du 6 au 8 mars 2007 (**Relâche scolaire**)

Des activités de création surprenantes mettant à profit les cinq sens sont proposées. L'enfant développera ses capacités d'observation au regard d'une œuvre originale de l'exposition **Sucreries et Mignardises**.

Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire : 150, rue du Centre-Civique
Tél. : 450 536-3033 www.mamsh.qc.ca

Pour tout connaître de la vie culturelle hilairemontoise,
consultez le magazine culturel *À Flanc de culture* sur le site www.villelesh.ca

Fausses alarmes incendies

RAPPEL!

Une facture dispendieuse pour les citoyens

Conformément à la réglementation en vigueur, le Service de sécurité incendie de la Ville de Mont-Saint-Hilaire vous rappelle que tout déplacement inutile de pompiers occasionné par le déclenchement d'un système d'alarme relié à une centrale sera facturé aux propriétaires.

En effet, si vous possédez un système d'alarme incendie relié à une centrale et que cette dernière alerte les pompiers par erreur, c'est-à-dire dans le cas où la situation ne met pas en danger la vie des personnes ou celle des animaux, ni l'intégrité et ni la protection des biens, vous êtes passibles d'une amende dès la première infraction.

Saviez-vous que ...

En 2005, les fausses alertes incendie ont coûté plus de 40 000 \$ aux contribuables.

En cas d'urgence ou pour obtenir l'assistance immédiate de policiers ou de pompiers, composez en tout temps le 9-1-1.

Les règlements relatifs aux systèmes d'alarme incendie sont disponibles auprès des Services juridiques de la Ville et dans le site Internet.

Stationnement de nuit

Nous vous rappelons que depuis le **1^{er} décembre et jusqu'au 1^{er} avril prochain**, le stationnement dans les chemins publics, les rues et les ruelles est INTERDIT sur tout le territoire de la ville, **entre 3 h et 7 h du matin**.



Connaissez-vous le programme *Pair* ?

Une présence rassurante pour vos proches !

Pair est un vaste réseau de prévention et de sécurité destiné aux personnes âgées et offert gratuitement sur le territoire. Suivant le processus d'un système automatisé d'appels, la Régie intermunicipale de police Richelieu / Saint-Laurent peut rejoindre quotidiennement les abonnés du programme par téléphone et à une heure prédéterminée. Si l'abonné ne répond pas à son appel *Pair*, les responsables du système peuvent intervenir rapidement et adéquatement.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, communiquez avec la Régie intermunicipale de police Richelieu / Saint-Laurent au **450 536-3334 poste 242**.

Sécurité

Opérations de déneigement

Dès les premiers flocons, les équipes sont en fonction !

En effet, dès l'accumulation des premiers centimètres de neige, le Service des travaux publics de la Ville déploie rapidement ses équipes sur le terrain pour effectuer le déneigement des artères principales et pour assurer la plus grande sécurité des automobilistes et des piétons.

Selon l'importance de la chute de neige, les équipes responsables du déneigement peuvent travailler 24 heures par jour et sept jours par semaine. Elles entreprennent d'abord le déblaiement des artères les plus achalandées comme le chemin des Patriotes, la côte de la rue Fortier, le chemin Ozias-Leduc et le chemin de la Montagne afin de faciliter le passage aux véhicules d'urgence. Par la suite, les voies secondaires, les rues des autres secteurs ainsi que les bornes-fontaines sont dégagées.

Le déneigement des voies du réseau supérieur tels que le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, le chemin Benoît, La Grande Allée ainsi que les bretelles d'accès est géré par le gouvernement du Québec.

Les automobilistes doivent redoubler de prudence sur les routes glacées, car le chlorure de calcium ou le sel sont utilisés uniquement pour les rues principales, certaines rues secondaires, aux arrêts et aux intersections ainsi que dans les courbes.

La cueillette des ordures par une belle journée enneigée!

Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, les bacs de récupération et les poubelles doivent être installés dans l'entrée ou sur le terrain des résidences le jour de la cueillette des ordures et du recyclage.

Le stationnement dans les rues : à éviter!

Vous pouvez aussi participer au déneigement efficace des rues en stationnant votre véhicule dans votre entrée plutôt que dans la rue. Ceci évite les amoncellements de neige que les déneigeuses doivent détourner lorsqu'un véhicule est stationné dans la rue.

Dépôt de neige dans les rues

En vertu du règlement municipal, le fait de déverser, de déposer ou de jeter de la neige dans les rues, sur les trottoirs et dans les parcs constitue une nuisance. La Ville sollicite la collaboration de tous et fait appel à l'esprit de civisme de chacun.

De plus, il est strictement interdit de déposer de la neige sur les bornes-fontaines, car elles doivent être dégagées en tout temps, et ce, tel que le prescrit le règlement en vigueur. Pensez-y !

Collecte spéciale des sapins de Noël

Semaine du 8 janvier 2007

Avis à tous les citoyens !

Les arbres de Noël doivent être placés au bord de la rue sans être disposés au préalable dans un sac de plastique à compter du lundi 8 janvier 2007, à 7 h. Le Service des travaux publics de la Ville les ramassera au cours de la semaine.



Récupération des téléphones cellulaires et des piles

Toujours dans un souci de protéger l'environnement et de favoriser le développement durable, la Ville de Mont-Saint-Hilaire met dorénavant à la disposition de la population des boîtes de collecte pour la récupération des anciens téléphones cellulaires et des piles rechargeables ou non rechargeables.

Ces boîtes de collecte seront installées à quatre endroits sur le territoire :

- | | |
|---|---|
| 1. à l'entrée principale de l'hôtel de ville 100, rue du Centre-Civique | 3. à la Bibliothèque Armand-Cardinal 150, rue du Centre-Civique |
| 2. à l'entrée du Centre aquatique 100, rue du Centre-Civique | 4. au garage municipal 901, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier |

Voici les items qui sont acceptés dans la boîte de collecte :

- les téléphones cellulaires
- les piles rechargeables qui alimentaient :
 - les téléphones cellulaires et sans fils
 - les outils électriques sans fil
 - les ordinateurs portables
 - les ordinateurs de poche
 - les radios bidirectionnelles
 - les caméscopes
 - les jouets télécommandés

Les piles alcalines et les piles non rechargeables sont aussi acceptées

Il suffit de placer les piles ou les téléphones cellulaires dans les sacs en plastique fournis à cette fin, à raison d'un article par sac. Une fois que la boîte aura atteint sa capacité maximale, la Ville s'assurera de la retourner à l'organisation responsable de la récupération.





Recyclage

Utilisation du bac bleu : pour le recyclage seulement

La Ville tient à rappeler aux citoyennes et aux citoyens que le bac bleu de recyclage demeure la propriété de la municipalité. Il est mis à la disposition de la population pour des fins de recyclage seulement. Le bac ne doit pas être altéré ou transformé de quelque façon que ce soit.

De plus, durant la grande période des déménagements, le bac doit rester sur place dans la propriété en question.

Dans le cas des constructions neuves, les nouveaux propriétaires doivent joindre le Service des travaux publics de la Ville au **450 467-2854 poste 2278** pour se procurer un bac. Le Service en fera la livraison à la nouvelle adresse.

Info-pesticides

Saviez-vous que...

La Ville de Mont-Saint-Hilaire a adopté en 2003 un règlement interdisant l'utilisation des pesticides sur son territoire. Ce règlement concerne aussi les entrepreneurs en entretien paysager. Si vous prévoyez faire appel aux services d'un entrepreneur au printemps, sachez que ce dernier doit être enregistré, au préalable, auprès de la municipalité et doit répondre aux normes environnementales en vigueur.

Taxes municipales

Païement du compte de taxes municipales 2007 en quatre versements

L'envoi des comptes de taxes municipales s'effectuera le vendredi 19 janvier 2007. Encore cette année, la Ville offre la possibilité d'acquitter votre compte en quatre versements.

Plusieurs modes de paiement

Les comptes de taxes sont payables par retrait préautorisé. Il est également possible d'acquitter votre compte directement auprès des institutions financières, par Internet ou par téléphone.

Vous pouvez aussi vous présenter en personne au Service des finances de la Ville au 100, rue du Centre-Civique. Les modes de paiement acceptés sur place sont : argent comptant, paiement direct ou chèques postdatés.

Les dates d'échéances du compte de taxes pour l'année 2007 sont :

- 19 février
- 22 mai
- 18 juillet
- 4 septembre